

Plan d'action municipal pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées 2016



Préparé par le Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire

Table des matières

SECTION 1	3
MESSAGE DU MAIRE	3
SECTION 2 – INTRODUCTION ET STATISTIQUES	4
INTRODUCTION.....	4
STATISTIQUES.....	5
SECTION 3 – MISSION DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE	7
DÉDIÉS À LA VIE DE POINTE-CLAIRE !	7
HISTORIQUE DU PLAN D’ACTION.....	7
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	8
TYPES D’INCAPACITÉS	8
SECTION 4 – QUESTIONS JURIDIQUES	9
LOI ASSURANT L’EXERCICE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES EN VUE DE LEUR INTÉGRATION SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET SOCIALE	9
SECTION 5 - ORGANISMES COMMUNAUTAIRES OFFRANT UN SOUTIEN AUX CITOYENNES ET AUX CITOYENS DE POINTE-CLAIRE	10
SECTION 6 – MESURES D’URGENCE ET PROTOCOLE DE SÉCURITÉ	11
6.1 COMMUNICATION ET SOUTIEN	11
6.2 COMITÉ DE CIRCULATION MUNICIPAL	11
6.3 TRANSPORT	12
6.4 PROTOCOLE ÉTABLI AU SERVICE DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	12
SECTION 7	13
7.1 TABLEAU – OBJECTIFS ET MODIFICATIONS 2014	13
7.2 TABLEAU – OBJECTIFS ET MODIFICATIONS 2015	17
7.3 TABLEAU – OBJECTIFS ET MODIFICATIONS 2016	24
SECTION 8	33
CONCLUSION	33
COLLABORATEURS	34
ANNEXE	35
BÂTIMENTS DE LA VILLE	35

SECTION 1

Message du maire



La Ville de Pointe-Claire tire une grande fierté de la diversité des cultures, des religions et des modes de vie que l'on retrouve au sein de notre communauté. Elle tient à fournir, autant qu'elle le peut, la même qualité de services à tous ses citoyens et aux visiteurs. Et là où il le faut, cela comprend la mise en place de mesures d'adaptation.

J'ai donc l'immense plaisir de vous présenter le plan d'action de la Ville de Pointe-Claire pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées.

Ce plan témoigne de notre volonté constante d'offrir aux citoyens handicapés ou à mobilité réduite un accès plus facile aux bâtiments et aux installations de la municipalité, ainsi qu'à toutes les activités liées aux loisirs, au sport et à la collectivité en général.

La Ville de Pointe-Claire a toujours été une communauté vouée à l'inclusion et au soutien, et par conséquent, il va de soi que nous ayons constamment le souci de veiller à ce que tout le monde bénéficie du même accès et des mêmes possibilités. Grâce à notre plan d'action, nous espérons servir d'inspiration et de modèle pour les autres villes et les autres établissements qui voudront faire de même.

Ce plan d'action incarne nos valeurs, et il est appuyé par l'*Office des personnes handicapées du Québec*.

Je vous invite à en prendre connaissance. Vous y découvrirez les progrès que nous avons accomplis, les défis auxquels nous faisons face et les objectifs que nous voulons atteindre. Ultimement, nous visons à améliorer la vie de tous les citoyens et de tous les visiteurs.

Merci.

Le maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Trudeau', written in a cursive style.

Morris Trudeau

SECTION 2 – Introduction et statistiques

Introduction

La Ville de Pointe-Claire est une municipalité bien établie dans la communauté de l'Ouest-de-l'Île de Montréal et l'un de ses mandats consiste à assurer l'intégration sociale et professionnelle de toutes les personnes vivant avec un handicap. Toujours chef de file en matière d'innovation et d'engagement communautaire, la Ville continue d'offrir des services de qualité en mettant en œuvre des stratégies, des lignes directrices et des protocoles à l'intention de tous les citoyens et citoyennes. Qu'il s'agisse de citoyens ou d'invités venus de l'extérieur, la municipalité s'efforce de répondre aux besoins de tous ceux et celles qui participent aux nombreux programmes de loisirs et de divertissement qu'elle offre. Elle s'emploie également à définir en continu les objectifs de son plan stratégique pour la mise à niveau et l'entretien de tous ses immeubles, ses parcs, ses espaces verts et ses infrastructures. Le comité d'accessibilité cherche pour sa part à axer son action sur l'amélioration de nos programmes municipaux, afin de permettre aux individus, aux personnes âgées, aux jeunes et aux familles d'en tirer le meilleur parti.

Le plan d'action accessibilité 2016 regroupe les objectifs de l'ensemble des services de la Ville de Pointe-Claire en matière d'intégration et d'accessibilité pour tous ceux et celles qui participent à nos programmes et à nos activités. Le but visé consiste à améliorer ou à modifier les programmes et les installations en fonction des besoins des résidents et des non-résidents, afin de créer une offre de services étendue et polyvalente. Le plan stratégique de la Ville met l'accent sur l'amélioration de la qualité de la vie dans la municipalité. La Ville de Pointe-Claire est reconnue pour la qualité et la diversité de ses installations, de ses activités sportives, récréatives et culturelles, et des services offerts à la population. Le conseil municipal a à cœur les normes de haute qualité qui font la réputation de Pointe-Claire. Il entend veiller à ce que ces normes soient respectées en continuant, comme il l'a toujours fait, d'adapter les installations, les activités et les services pour évoluer au rythme des besoins, dans le respect des moyens financiers des contribuables. Les stratégies de la municipalité sont énoncées clairement dans les tableaux des objectifs de 2014 et de 2015, puis dans le plan d'action de 2016.

La Ville de Pointe-Claire est résolue à faire en sorte que tous les programmes et les établissements publics soient accessibles à tous les gens qui font partie de notre communauté. Nous nous efforçons de fournir les meilleurs services, et nous offrons de manière proactive le soutien nécessaire à ceux et celles qui vivent avec un handicap. Le comité d'accessibilité est là pour veiller à ce que tous les aspects liés notamment à l'accessibilité, à la réglementation et aux services offerts dans nos installations entrent en ligne de compte dans les décisions de la municipalité. La Ville de Pointe-Claire s'est donné un plan d'action pour documenter les efforts constamment déployés afin d'intégrer tous les individus au sein de notre collectivité, et notamment les citoyens et les citoyennes qui ont des besoins en matière d'aide et d'accessibilité. Le présent document a reçu l'appui de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), et notre action s'oriente en ce moment sur les objectifs 2016 de la Ville de Pointe-Claire.

Statistiques

Ville de Pointe-Claire

Population de la Ville en 2016 : 31 898 personnes¹

Population âgée de 15 ans et plus en 2011

Population âgée de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe dans la Ville de Pointe-Claire (Québec), 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	10 460	10 070	20 530
15 à 24 ans	2 185	2 275	4 460
25 à 49 ans	4 880	4 595	9 475
50 à 64 ans	3 395	3 200	6 595
65 ans et plus	3 615	2 335	5 950
65 à 74 ans	1 410	1 190	2 600
75 à 84 ans	1 325	790	2 115
85 ans et plus	880	355	1 235
<u>TOTAL</u>	14 075	12 405	26 480

Population de moins de 15 ans selon l'âge et le sexe, Ville de Pointe-Claire, Québec, 2011

	Filles	Garçons	Total
15 ans et moins	2 195	2 340	4 535
0 à 4 ans	620	675	1 295
5 à 9 ans	755	755	1 510
10 à 14 ans	820	910	1 730

Source : Institut de la statistique du Québec (2014). *Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013*, en ligne, diffusée le 26 février 2014, www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/MUN_gr_age_sexe.xls, consulté le 21 juillet 2014.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

¹ Source : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/66097/>

Estimation du nombre de personnes âgées de 15 ans et plus ayant un handicap selon l'âge et le sexe dans la Ville de Pointe-Claire (Québec), 2011

	Femmes	Hommes	Total
15 à 64 ans	3 015	2 565	5 580
15 à 24 ans	445	510	955
25 à 49 ans	1 130	945	2 080
50 à 64 ans	1 435	1 110	2 545
65 ans et plus	2 430	1 345	3 775
65 à 74 ans	695	570	1 270
75 à 84 ans	990	500	1 490
85 ans et plus	745	270	1 015
TOTAL	5 445	3 910	9 355

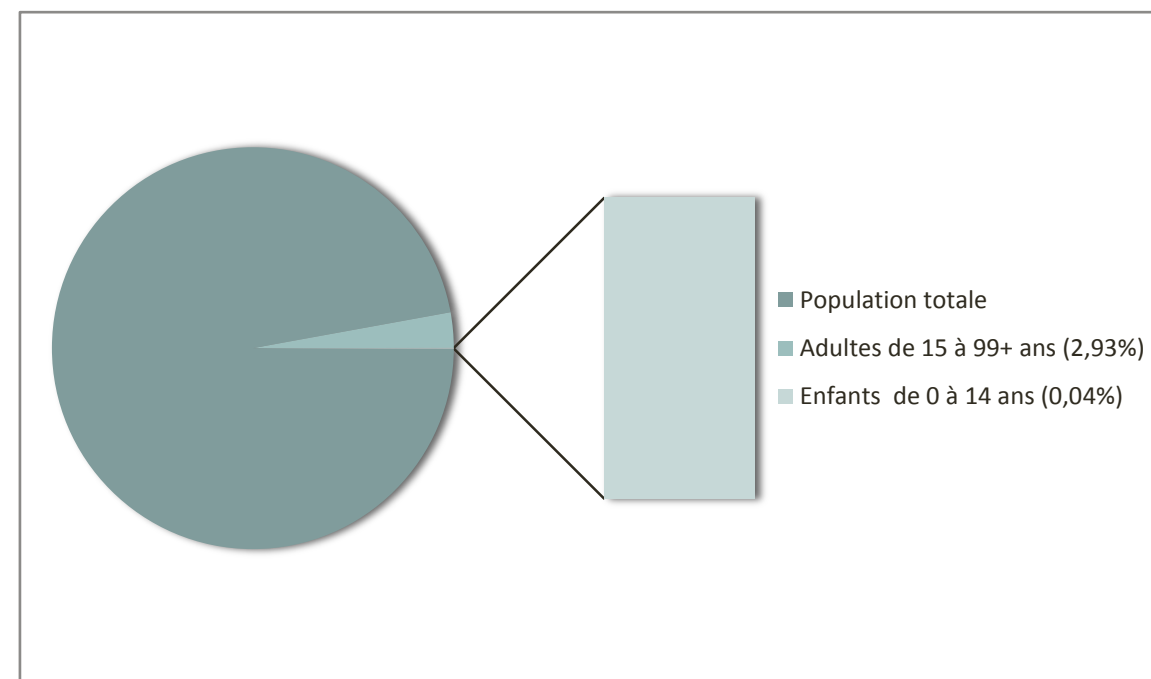
Estimations du nombre d'enfants de moins de 15 ans avec incapacité selon l'âge et le sexe, Ville de Pointe-Claire (Québec), 2011

	Filles	Garçons	Total
15 ans et moins	45	85	130
0 à 4 ans	5	10	15
5 à 9 ans	20	35	55
10 à 14 ans	20	40	60

Données compilées par l'Office des personnes handicapées du Québec, 2015.

Ces estimations, effectuées à partir des taux de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 et des données provenant de l'Estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe, au 1^{er} juillet des années 2001 à 2013 de l'Institut de la statistique du Québec, sont entièrement la responsabilité de l'Office.

Pourcentage des personnes ayant un handicap dans la Ville de Pointe-Claire



SECTION 3 – Mission de la Ville de Pointe-Claire

Dédiés à la vie de Pointe-Claire !

La Ville de Pointe-Claire s'est imposé les normes d'éthique du travail les plus élevées qui soient, ce dont témoigne notre mot d'ordre : « Dédiés à la vie de Pointe-Claire ». En tant que municipalité tournée vers la communauté, nous jouons un rôle proactif auprès de nos résidents qui bénéficient de nombreux systèmes de soutien. Notre objectif est de veiller à ce que tous les programmes et les bâtiments de la Ville répondent aux besoins des personnes qui peuvent avoir besoin d'aide, de soutien et d'adaptation pour participer pleinement à nos programmes.

Notre mission consiste à faire en sorte que toutes les mesures voulues soient prises pour offrir les meilleurs services et le meilleur système de soutien à toute la population, et à continuer à promouvoir le fait que la Ville est un employeur qui souscrit à l'égalité des chances et qui invite les femmes, les Autochtones et les personnes faisant partie de minorités ethniques ou visibles, ainsi que les personnes ayant un handicap, à postuler des emplois. La Ville de Pointe-Claire offre toute une gamme de ressources et a mis en place des systèmes de soutien dans tous les services, y compris le bureau du maire et le conseil municipal.

Le plan stratégique adopté par la Ville se veut réaliste et pragmatique, résultat de la réflexion et du travail du maire, du conseil municipal et des employés municipaux. En effet, plus de 92 % de nos employés ont contribué directement au processus et à la prise de décision, avec l'appui du comité d'accessibilité. Notre plus grande réussite est sans contredit le fait que tout le personnel se rallie au plan et y adhère : nous sommes tous fermement résolus à intégrer avec succès les objectifs du plan d'action. La Ville de Pointe-Claire a pour mission, et pour devoir, d'assurer le maintien de la qualité de la vie pour les citoyens et les citoyennes d'aujourd'hui et de demain.

Historique du plan d'action

La Ville de Pointe-Claire a entrepris l'élaboration d'un plan d'action à l'intention des résidents ayant un handicap en 2007. En mars 2008, le conseil municipal a adopté le Plan d'action en matière d'accessibilité. L'objectif était de faire en sorte que tous aient le soutien requis pour pouvoir accéder à l'ensemble des installations et des programmes liés à la vie communautaire.

Objectifs généraux

- Faciliter l'accès des personnes handicapées à nos bâtiments et à nos programmes. Il s'agit là d'un élément fondamental du mandat du comité d'accessibilité, qui rejoint notre mission d'accueillir et de soutenir les personnes qui souhaitent participer aux programmes offerts par la Ville de Pointe-Claire et les services municipaux.
- Offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des personnes handicapées, et apporter des solutions en définissant de nouveaux objectifs.
- Développer, intégrer et soutenir les nouveaux programmes offerts par des organismes locaux qui œuvrent auprès des personnes handicapées afin d'améliorer la qualité de nos services et nous assurer de répondre aux besoins.
- Maintenir le programme des Ressources humaines relatif à l'égalité d'accès à l'emploi.
- Élaborer un protocole de mesures d'urgence pour aider adéquatement les personnes ayant un handicap ou un problème médical en cas de situation d'urgence ou de crise dans la municipalité.

Types d'incapacités

- Déficience intellectuelle (DI)
- Incapacité auditive
- Incapacité motrice
- Incapacité de la parole et du langage – dysphasie
- Incapacité visuelle
- Trouble envahissant du développement (TED)
- Trouble grave de santé mentale
- Maladie d'Alzheimer
- Traumatisme craniocérébral (TCC)

[\(<http://www.formation.ophq.gouv.qc.ca/comment.html>\)](http://www.formation.ophq.gouv.qc.ca/comment.html)

SECTION 4 – Questions juridiques

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes est considérée comme une personne handicapée selon la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*.

En 2004, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 56 qui remplaçait le titre de l'ancienne loi par *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*. Pour des municipalités telles que Pointe-Claire, les articles 61.1 et 61.3 de cette loi sont particulièrement pertinents puisque nous travaillons constamment à élaborer des plans d'actions qui nous permettront d'assurer leur mise en œuvre et de dépasser nos objectifs.

L'article 61.1 prévoit que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Le plan doit être produit et rendu public annuellement.

L'article 61.3 prévoit que les municipalités tiennent compte, dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

Le présent document énonce le plan d'action de la Ville de Pointe-Claire pour toutes les personnes handicapées. Notre municipalité a pour but de progresser en appuyant nos citoyennes et nos citoyens, ainsi que nos visiteurs, et en les intégrant au sein de nos programmes et des événements qui ont lieu dans la ville. De plus, la Ville veut développer et mettre en œuvre de nouvelles stratégies et travailler avec la collectivité à créer de nouvelles mesures d'adaptation de nos infrastructures et de nos démarches.

SECTION 5 - Organismes communautaires offrant un soutien aux citoyennes et aux citoyens de Pointe-Claire

- Aide au troisième âge, 514 630-1248, www.pointe-claire.ca
- AlterGo, 514 933-2739, poste 243, www.altergo.net
- AOIHI (Association de l'Ouest-de-l'Île pour les handicapés intellectuels), 514 694-7090, wiah.qc.ca
- Association québécoise de voile adaptée, 514 694-8021, www.aqvaqc.com/en
- Avatil, 514 634-8944, www.avatil.org/
- Centre d'action bénévole Ouest-de-l'Île, 514 457-5445, www.volunteerwestisland.org/home.htm
- Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal, 514 363-3025, crom.ca/qui-nous-sommes/territoire-desservi-2/
- Centre de ressources communautaires, 514 694-6404, crcinfo.ca/
- CIUSS : Centre de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île, 514 697-4110, www.csssouestdelile.qc.ca/accueil/
- Illuminez un rêve, 514 636-9966, www.lightadream.com
- Institut Nazareth et Louis Braille, 450 463-1710 ou 1 800 361-7063, www.inlb.qc.ca
- Les Amis de la santé mentale, 514 636-6885, www.asmfmh.org/fr
- MAB-Mackay, Centre de services pour adultes et aînés avec un handicap visuel- bureau satellite au CLSC Lac-Saint-Louis : 514 697-4110, www.mabmackay.ca
- NOVA Ouest-de-l'Île, 514 695-8335, www.novawi.org
- Office des personnes handicapées du Québec, 1 800 567-1465, www.ophq.gouv.qc.ca
- Parrainage civique de la banlieue ouest, 514 694-5850, volunteerwica.com/vw
- STM (Société de transport de Montréal), Navette Or par taxi, 514 280-9055
- Transport adapté STM, 514 280-8211, www.stm.info/fr/ta

SECTION 6 – Mesures d’urgence et protocole de sécurité

6.1 Communication et soutien

Objectifs

- Être proactif, partager l’information, mettre tout en œuvre dans le but d’apporter des solutions ou des changements de sorte que tous les programmes et équipements de la Ville répondent aux besoins de tous ceux qui participent à notre vie communautaire et qui utilisent nos installations.
- Essayer de trouver de nouvelles plates-formes; participer à des programmes de sensibilisation communautaire et de soutien avec tous les organismes, commissions scolaires et services du CIUSS.
- Collaborer et soutenir tous les programmes, les événements et les projets connexes annoncés et soutenus par le Service des communications de la Ville en ce qui a trait aux communications futures avec les résidents de Pointe-Claire et tous les visiteurs qui ont besoin d’accessibilité et de soutien.
- Continuer à travailler avec l’OPHQ afin de faire preuve de respect et de sensibiliser la communauté.

6.2 Comité de circulation municipal

Objectifs

- Faire en sorte que tout soit en place pour accommoder les personnes vivant avec un handicap afin de leur faciliter l’accès au transport public.
- Établir des liens d’intervention entre les différents services municipaux quant au traitement des requêtes des citoyens concernant la circulation et la sécurité routière.
- Réaliser des études concernant le traitement de la circulation et de la sécurité routière.
- Élaborer des critères afin d’uniformiser les décisions concernant la gestion de la circulation et la sécurité des usagers sur l’ensemble du territoire.
- Élaborer des projets ou y participer afin de favoriser les déplacements actifs des piétons et des cyclistes qui partagent la route avec les automobilistes de façon sécuritaire.
- Faire des recommandations pour accroître la sécurité des usagers de la route (piétons, cyclistes, automobilistes) en améliorant la circulation sur le territoire.
- S’assurer que les recommandations respectent les normes concernant l’accessibilité pour les piétons et pour les personnes à mobilité réduite.

6.3 Transport

Objectifs

- La Navette Or par taxi est un service offert aux personnes âgées de plus de 65 ans et résidant à Pointe-Claire. Ce service de taxi est offert conjointement par la STM et le Programme d'aide au troisième âge de la Ville de Pointe-Claire (il est nécessaire de s'inscrire auprès du Programme d'aide).

La Navette Or fait un parcours de 32 arrêts dans la municipalité. Ce service est offert d'un arrêt à l'autre, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Le client doit réserver le taxi au moins 40 minutes à l'avance le jour du transport.

6.4 Protocole établi au Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire et à la Sécurité publique

Un protocole de mesures d'urgence a été créé afin d'aider avec succès les personnes vivant avec un handicap dans la municipalité de Pointe-Claire, dans le cas d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe. Les employés de la Ville de Pointe-Claire seront formés chaque année pour pouvoir agir en cas de crise ou de situation d'urgence. Le but de cette formation est de fournir à l'équipe les outils appropriés pour soutenir les personnes vivant avec des handicaps physiques et intellectuels ou des troubles cognitifs qui peuvent avoir besoin d'aide pendant qu'elles résident dans un hébergement temporaire offert par la Ville. Des organismes communautaires comme l'AOIHI ou AlterGo seront invités à animer la formation proposée à l'équipe du Service de la culture, des sports, des loisirs et du développement communautaire.

Objectifs

- Dans une situation d'urgence, mettre à la disposition de toutes les personnes qui ont besoin d'une aide immédiate un lieu d'hébergement temporaire, avec l'appui du CIUSSS et d'organismes communautaires.
- Informer le public et les personnes ayant une déficience des protocoles d'urgence, et venir en aide en cas de crise ou de catastrophe.
- Sensibiliser les citoyens à l'importance de faire part à Urgence Santé de leurs besoins et de leurs restrictions médicales (cette information sera utile en situation d'urgence).
- Aider tous les citoyens qui en ont besoin à présenter une demande de transport adapté lors de situations d'urgence (vagues de chaleur, neige, tempêtes de verglas, contamination de l'eau, etc.).

SECTION 7

7.1 Tableau – Objectifs et modifications 2014

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
CSLSD – Bibliothèque								
1. Offrir plus de ressources documentaires en français aux personnes non voyantes ou à mobilité réduite	Pas assez de ressources documentaires pour les enfants non-voyants	On peut maintenant télécharger des livres audio et numériques sur le site emedialib.overdrive.com	Bibliothèque	Déterminer s'il faut continuer à développer la collection en braille ou orienter ce budget vers les livres audio pour enfants	Il y a beaucoup plus d'utilisateurs en ligne	Janvier 2014		1
2. Améliorer l'accès aux documents et offrir plus d'espace sur les étagères	Livres placés trop haut ou trop bas sur les étagères en raison du manque d'espace	Élaguer des documents pour dégager les rayons et les allées. Mettre des affiches pour encourager les personnes à demander l'aide des commis au comptoir pour aller chercher un document hors de leur portée	Bibliothèque	Mettre les affiches et demander la collaboration du personnel au comptoir. Continuer l'élagage des rayons.	Il y a plus d'espace pour se déplacer entre les étagères, particulièrement dans la section réservée aux enfants. Les commis sont plus utiles et les utilisateurs se sentent plus à l'aise de demander de l'aide.	Décembre 2014		1
3. Participer à un programme de soutien à la lecture pour enfants ayant de la difficulté à lire	Certains jeunes ont de la difficulté avec l'apprentissage de la lecture	Accueil de jeunes dans le cadre du programme Paws to Read	Therapeutic Paws of Canada	Poursuivre le programme	6 séances et 44 participants	Été 2014		1
4. Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à la bibliothèque Valois	Aucun accès en fauteuil roulant ou avec une marchette; les aînés ont de la difficulté avec les escaliers		Service de l'ingénierie (inscrit au PTI)	Étudier les possibilités de rendre l'édifice plus accessible	En cours	Décembre 2014	10 000 \$ PTI Ingénierie	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
CSLSD – Activités aquatiques								
1. Marches dans la piscine 50 m de 6 couloirs	Conception de marches compatibles avec la piscine Myrtha	Achat d'un lève-personne pour soulever les clients qui ont besoin d'aide à la piscine. Le fabricant Myrtha continue de chercher à régler le problème des marches.	CSLDS	Continuer d'essayer de trouver des marches compatibles avec les piscines Myrtha	Marches amovibles dans la piscine 50 m à 6 couloirs. Lève-personne disponible en permanence pour les clients de la piscine.	Septembre 2014	6 000 \$ 02-701-16-679	1
2. Équipe de natation pour Olympiques spéciaux	Temps de piscine raisonnable	Former les entraîneurs et attirer les athlètes	CSLDS	Poursuivre la formation en 2015	Mise en œuvre du programme. Les athlètes participent au programme de cours actuel. Pas d'équipe de natation.	Septembre 2014		2
CSLDS – Centre culturel Stewart Hall								
1. Rendre les ateliers culturels plus accessibles	Manque de visibilité publique	Logo de l'accessibilité à côté de certains programmes	Communications	Continuer à favoriser dans nos brochures et sur le site Web les activités qui sont présentement d'accessibilité universelle	Plus de publicité dans nos brochures et sur le site Web. Accessibilité universelle.	Décembre 2014		2
2. Accessibilité partielle au Centre Noël-Legault	Pas d'ascenseur; le projet a été rejeté. Les escaliers sont très dangereux pour les personnes à mobilité réduite.	Recherche d'autres possibilités (monte-escalier, monte-charge...)	Ingénierie et Centre culturel	Faire la recherche auprès de divers fabricants	Documents envoyés au Service de l'ingénierie et au comité	En cours		2
3. Meilleur accès aux aménagements extérieurs à Stewart Hall	Certains sentiers du parc sont abrupts et dangereux	Réaménagement des sentiers	Ingénierie et Travaux publics	Après le terrassement à la suite des travaux de rénovation de la véranda, redessiner les sentiers	En cours	2014	PTI Ingénierie et Travaux publics	1
4. Promouvoir l'accès au Centre culturel Stewart Hall	Pas d'indication claire à l'extérieur pour savoir où se trouve la rampe pour les fauteuils roulants	Signalisation extérieure	Urbanisme et Ingénierie	Installer la signalisation et l'indiquer dans nos brochures	En cours	2014	À évaluer	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
CSLDS – Sports, Loisirs et Développement social								
1. Mettre le plan à jour	Périmé	Un plan a été préparé et un comité mis sur pied	Comité CSLDS	Poursuivre le travail en comité quant au plan et le présenter au public. À terminer en 2015.	Le plan a été réalisé et des rencontres en comité ont lieu tout au long de l'année (en continu)	Mars 2014		1
2. Sensibiliser	Faire connaître le comité d'accessibilité et le plan d'accessibilité	Kiosque lors de la journée familiale de plaisir et de sécurité	AOIHI Comité d'accessibilité	Changer le lieu de rendez-vous en 2015 et ajouter une attraction au kiosque.	Échec. Aucun visiteur au kiosque.	Septembre 2014 Printemps Décembre 2014		2
3. Augmenter le nombre d'accompagnateurs aux camps	Pas assez d'accompagnateurs pour répondre à la demande	Budget accru pour les accompagnateurs supplémentaires	CSLDS	Continuer de répondre aux besoins dans ce secteur au cours de l'été 2015	Trois (3) accompagnateurs supplémentaires			2
4. Augmenter l'accessibilité des transports publics pour les aînés	Pas assez d'accessibilité pour que les aînés puissent se déplacer dans la ville de Pointe-Claire	Communication avec la STM	Aide aux aînés et STM	Continuer de communiquer avec la STM et participer aux réunions de suivi pour faire des recommandations quant à l'accessibilité pour les aînés	Deux arrêts supplémentaires ont été ajoutés au service de transport par taxi, pour un total de 32 arrêts	En cours		3
5. Avoir plus d'équipement accessible pour les activités para-canoë	Bateaux non stables	Subvention pour l'achat de bateaux stables	Club de canoë	Nouvel équipement accessible pour le gymnase	Deux nouveaux bateaux ont été reçus et un stabilisateur de bateau			2
6. Recruter des membres pour le comité	Seulement trois services participent au comité	Encourager la participation	Le comité	Maintien du groupe	Plus de membres	Novembre 2014		4

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Ingénierie et immeubles								
1. Améliorer l'accessibilité du réseau de sentiers piétons de la Ville	Certains sentiers ne sont pas accessibles en raison de l'absence de dépressions près des rues	Produire un plan à partir des données inventoriées. Approbation du comité de circulation. Devis et échéancier de réalisation des travaux.	Ingénierie et immeubles	Faire une estimation des travaux. Déterminer un échéancier de réalisation des travaux. Appel d'offres.	Plan produit à partir des données rassemblées sur l'accessibilité des sentiers piétons. Approbation par le comité de circulation et le conseil municipal.	À suivre		1
Communications								
1. Rendre public le plan d'accessibilité		Mettre le document sur le site Web de la Ville	Communications	Voir s'il y a d'autres moyens de diffuser le document ou les objectifs annuels.	Le document a été rendu public			
Ressources humaines								
1. Assurer l'accessibilité complète en ce qui concerne le processus d'embauche et les emplois	Les formations et évaluations n'étaient peut-être pas accessibles au moment de l'embauche	Accès complet aux emplois et aux formations	Ressources humaines	Occasions continues d'emploi. Obtenir plus d'information sur les formations spécifiques.	En cours			
Urbanisme								
1. Améliorer l'accessibilité des bâtiments résidentiels	Le code de construction* n'est pas assez contraignant	Suivi effectué à la révision des demandes de permis et à l'inspection	Urbanisme	Poursuivre le travail**	Informations disponibles avec les permis de construction (demandes d'accès à l'information)		Dans le budget en cours	1
2. Participer au programme PAD (Programme d'adaptation de domicile)	Certaines personnes ont besoin d'adapter leur domicile	Firme engagée pour aider à la gestion du programme PAD	Urbanisme	Poursuivre le travail			Dans le budget en cours	1

* Voir l'article 3.4 a) v) du Règlement de construction (PC-2786).

** Niveau d'inspection selon le nombre de permis et le nombre restreint d'employés.

7.2 Tableau – Objectifs et modifications 2015

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
CSLDC – Bibliothèque								
1. Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite à la bibliothèque Valois	Aucun accès en fauteuil roulant ou avec une marchette; les aînés ont de la difficulté avec les escaliers	Ingénierie	Service de l'ingénierie (inscrit au PTI)	Étudier les possibilités de rendre l'édifice accessible (rampe d'accès par l'arrière de l'édifice, monte-escalier...)		Décembre 2015	À déterminer	1
2. Conférence sur la qualité de vie des personnes faisant face à une perte d'autonomie	Il est difficile d'accepter une perte d'autonomie, mais les conférenciers peuvent aider les gens à sortir de leur isolement et à jouir d'une meilleure qualité de vie.		Organismes communautaires	Organiser une conférence libre à la bibliothèque		Décembre 2015	400 \$ 02-702-32-498	
3. Achat d'équipement adapté pour faciliter l'accès aux livres des rayons	Les livres des rayons supérieurs ne sont pas accessibles aux gens de petite taille		Achat	Achat d'équipement adapté		Décembre 2015	1 000 \$ 02-702-30-679	
CSLDC – Activités aquatiques								
1. Marches dans la piscine 50 m de 6 couloirs	Conception de marches compatibles avec la piscine Myrtha	Le fabricant Myrtha continue de chercher à régler le problème des marches	CSLDS	Continuer d'essayer de trouver des marches compatibles avec les piscines Myrtha	Marches amovibles dans la piscine 50 m à 6 couloirs. Lève-personne disponible en permanence pour les clients de la piscine.	En cours 2015	6 000 \$ 33-020-13-003	1
2. Équipe de natation pour Olympiques spéciaux	Temps de piscine raisonnable	Former les entraîneurs et attirer des athlètes	CSLDS	Poursuivre la formation en 2015-2016	Mise en œuvre du programme. Les athlètes participent au programme de cours actuel. Pas d'équipe de natation.	En cours 2015		2

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
CSLDC – Centre culturel Stewart Hall								
1. Accessibilité partielle au centre Noël-Legault	Pas d'ascenseur; le projet a été rejeté. Les escaliers sont très dangereux pour les personnes à mobilité réduite.	Recherche d'autres possibilités (monte-escalier ou monte-charge...) Documents envoyés à l'Ingénierie et au comité	Ingénierie et Centre culturel	Faire la recherche auprès de divers fabricants	Documents envoyés au Service de l'ingénierie et au comité	Décembre 2015	0	1
2. Promouvoir l'accès au Centre culturel Stewart Hall	Pas d'indication claire à l'extérieur pour savoir où se trouve l'entrée pour les personnes handicapées	Signalisation extérieure	Urbanisme et Ingénierie	Installer la signalisation et l'indiquer dans nos brochures		2015	À déterminer	1
3. Stage de formation pour nos professeurs d'art sur la façon d'accueillir les personnes handicapées qui participent aux programmes	Les professeurs ne savent pas toujours comment composer avec certaines situations ou certains comportements		Ressources humaines et organismes communautaires	Offrir un stage de formation à nos professeurs, peut-être en collaboration avec l'AOIHI et un organisme pour personnes ayant un handicap physique		Décembre 2015	300 \$ 02-702-22-452	1
4. Trouver des bénévoles issus des programmes adaptés des commissions scolaires pour les événements spéciaux ou des tâches spécifiques			Programmes spéciaux des commissions scolaires	Accueillir 1 ou 2 jeunes faisant partie de ces programmes		Décembre 2015		2

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
CSLDC – Culture, sports, loisirs et développement communautaire								
1. Recruter des membres pour le comité et effectuer une mise à jour du plan	Pas de membres dans tous les services	Demande d'un représentant dans chaque service	Le comité CSLDC	Maintenir l'effectif	Avoir un représentant de chaque service au sein du comité	Été 2015	0 \$	2
2. Offrir des cours gratuits au nouveau parc d'entraînement multigénérationnel (avenue Maywood)	Répondre aux besoins de la communauté. Les gens ont besoin d'une formation pour utiliser l'équipement.	Ouverture du parc au printemps 2015	CSLDC Ingénierie	Offrir des cours gratuits au public	Utilisation par les citoyens, fréquentation élevée aux cours	Printemps 2015	4 680\$ 02-701-27-159	2
3. Améliorer l'accès au chalet Arthur-Séguin	Pas d'affichage adéquat indiquant que la porte arrière est accessible aux fauteuils roulants et aux marchettes	Demander une nouvelle signalisation indiquant l'accès par la porte arrière	CSLDC Ingénierie	Continuer d'apporter des améliorations au chalet pour une meilleure accessibilité		Été-automne 2015	À évaluer	1
4. Sensibiliser la communauté	Des personnes clés de la Ville ne sont pas au courant des besoins	Faire la promotion de la Semaine québécoise des personnes handicapées	CSLDC, AlterGo et Ressources humaines	Conférence offerte au personnel intéressé. Participation de la communauté à ce type d'événement.	Motiver tous les employés à appuyer cette cause	En cours		2
5. Intégrer des personnes handicapées dans les programmes du Club de canoë	Inciter le personnel saisonnier à se sentir à l'aise pour aider les personnes handicapées		Canoe-Kayak Canada, Canoe-Kayak Québec	Communiquer avec différentes associations et les encourager à visiter le Club et à s'abonner	Augmenter le nombre de membres et continuer à ajuster les programmes	À déterminer	À venir	2
6. Travaux au chalet du parc Kinsmen	Les toilettes ne sont pas accessibles	Effectuer des travaux pour rendre le chalet accessible à tous	CSLDC Ingénierie	Aucun	Avoir un chalet dont les toilettes sont accessibles à tous	Septembre 2015	0 \$	5
7. Améliorer l'accès aux transports pour les aînés	Le service de Navette Or par taxi n'offre pas assez d'arrêts	Communiquer avec la STM	Aide aux aînés et STM	Rencontres avec la STM et réunions de suivi	Ajout d'arrêts pour le service de taxi	Été-automne 2015		3
8. Fournir le soutien et les ressources nécessaires pour les enfants qui participent aux camps de Pointe-Claire (comité d'intégration aux programmes)	Certains bâtiments de Pointe-Claire n'ont pas assez d'espace pour favoriser l'accessibilité aux camps	Créer de nouveaux programmes, apporter notre soutien et essayer de trouver des solutions pour que les enfants soient acceptés dans nos programmes de camp.	Comité d'accessibilité CSLDC AlterGo	Poursuivre notre plan d'action et améliorer le service pour une pleine accessibilité à nos camps (intégration)	Permettre aux enfants d'assister à tous les camps de Pointe-Claire. Aucun refus sans motif valable.	Évaluation 2015 en cours	À venir	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
CSLDC – Culture, sports, loisirs et développement communautaire								
9. Augmenter le nombre d'accompagnateurs pour les camps	Pas assez d'accompagnateurs pour répondre à la demande	Budget accru pour les accompagnateurs supplémentaires	CSLDC	Continuer de combler les besoins dans ce secteur pour l'été 2015	Deux (2) accompagnateurs supplémentaires	2015		2
Communications								
1. Rendre le plan d'action public en ajoutant une section sur notre site Web pour l'afficher			CSLDC	Intégrer une section pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées dans la nouvelle présentation du site Web	Document rendu public	2015		
Ingénierie et immeubles – Travaux publics								
1. Améliorer l'accessibilité du réseau de sentiers piétons de la Ville	Certains sentiers ne sont pas accessibles à cause de l'absence de dépressions près des rues	Identifier les sentiers nécessitant des ajustements pour une meilleure accessibilité. Faire approuver le plan par le comité de circulation et le conseil municipal.	Ingénierie et Immeubles Travaux publics	Le plan a été approuvé par le conseil municipal. Faire une estimation des travaux. Déterminer un échéancier de réalisation des travaux d'aménagement d'accès aux sentiers.	L'accès aux sentiers est amélioré En continu	À venir	À déterminer	1
2. Améliorer l'accessibilité à divers bâtiments de la Ville (voir annexe)	Plusieurs édifices publics n'ont pas toutes les installations requises pour les personnes à mobilité réduite	Analyser la situation pour les rendre plus accessibles	Ingénierie et Immeubles	Déterminer les besoins. Effectuer une étude sur l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux. Développer un plan de travail pour les années à venir.	Améliorer l'accès aux bâtiments municipaux	2015	25 000 \$ (03-920-15-041)**	1
3. Améliorer l'accessibilité du terrain de jeux du parc Valois	En général, les équipements des terrains de jeux dans les parcs de Pointe-Claire ne sont pas accessibles.	Rendre le jeu existant de grimpe à la corde accessible aux enfants d'âge scolaire	Ingénierie et Immeubles	Remplacer la surface inaccessible existante sous l'équipement par une surface accessible.	Améliorer l'accès à l'équipement du terrain de jeu	2015	36 500 \$ (05-139-43-000)	1
4. Améliorer l'accès aux installations extérieures de Stewart Hall	Certains sentiers du parc sont abrupts et dangereux. Signalisation manquante ou insuffisante.	Analyser la situation en vue de réaménager certains sentiers et d'installer une signalisation d'accessibilité	Ingénierie CSLDC	Procéder à un examen du parc. Réaménager certains sentiers et proposer une signalisation d'accessibilité appropriée. Les travaux devraient être effectués après 2015.	Meilleur accès aux équipements extérieurs. Meilleure signalisation d'accessibilité.	2015	À venir	2

** Effectuer une étude de l'accessibilité universelle aux différents édifices municipaux. Élaborer un plan de travail pour les années à venir. Un budget de 25 000 \$ a été approuvé pour la première phase des rénovations des chalets et de Stewart Hall. .

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires (et/ou) services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorités
Ressources humaines								
<p>La Ville de Pointe-Claire est soumise à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi et a mis en place un programme PAÉ en 2009 afin d'accroître la représentativité des groupes cibles suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> femmes minorités visibles autochtones minorités ethniques personnes handicapées 	<p>PAÉ Manque de sensibilisation des gestionnaires face au PAÉ et aux objectifs de la Ville.</p> <p>Recrutement et embauche Dans le processus de recrutement, l'identification se fait sur une base volontaire et certains candidats hésitent à préciser qu'ils ont un handicap.</p>	<p>PAÉ Pour le personnel des RH, séance d'information sur le PAÉ et de sensibilisation aux problèmes de discrimination lors de l'embauche. Formation donnée par une conseillère de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.</p> <p>Recrutement et embauche Implantation du système NJOYN. Les personnes qui déposent leur candidature pour un emploi à la Ville peuvent s'identifier comme appartenant au groupe cible « personnes handicapées » conformément au PAÉ. Cette identification est volontaire.</p> <p>Possibilité de faire des recherches informatisées pour retracer les candidats qui se sont identifiés comme « personne handicapée ».</p>		<p>PAÉ Offrir des séances d'information sur le PAÉ. Offrir des formations sur la gestion de la diversité aux gestionnaires des services concernés.</p> <p>Recrutement et embauche Mentionner sur le site Web de la Ville l'existence du PAÉ. Faire l'affichage des postes sur des sites spécialisés (CAMO).</p>		Indéterminé	À évaluer	

	<p>Modification des conditions de travail pour répondre aux besoins des employés handicapés Manque d'information sur les possibilités d'adaptation des conditions de travail.</p> <p>Stages de travail Pour accueillir des stagiaires ou bénévoles ayant une déficience intellectuelle, il faut revoir l'organisation du travail pour identifier les possibilités de jumelage avec un employé.</p>	<p>Modification des conditions de travail pour répondre aux besoins des employés handicapés Accommodations faites (poste de travail, outils informatiques), au fur et à mesure, selon les besoins et les exigences des postes.</p> <p>Stages de travail Stages d'intégration en milieu de travail, non rémunérés, pour étudiants autistes Nombre : 1 Stages non rémunérés pour personnes ayant une déficience intellectuelle Nombre : 1</p>	<p>Stages de travail</p> <p>Partenaires externes</p> <p>CROM : Centre de réadaptation de l'ouest de Montréal</p> <p>Formation préparatoire au travail (programme de la CSMB)</p> <p>Partenaires internes</p> <p>Service de l'ingénierie (concierges)</p> <p>Syndicat des cols bleus</p>	<p>Stages de travail</p> <p>Développer des outils de suivi et de communication avec nos partenaires externes.</p> <p>Trouver et obtenir des subventions gouvernementales (voir Ville de Kirkland, Sherbrooke) afin de pouvoir rémunérer les stagiaires du CROM.</p> <p>Offrir une reconnaissance par la Ville pour les employés qui agissent comme parrain ou marraine auprès des stagiaires.</p>		Indéterminé	À évaluer	
--	--	---	--	--	--	-------------	-----------	--

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires (et/ou) services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Urbanisme								
1. Améliorer l'accessibilité des bâtiments résidentiels	Le code de construction* n'est pas assez contraignant	Amender notre code de construction	Urbanisme	Faire appliquer le règlement selon les demandes	Aucune demande faite pour l'instant		Dans le présent budget	1
2. Assurer le respect des normes de construction en matière d'accessibilité		S'assurer que les normes sont respectées lors de chaque demande reçue	Urbanisme	Continuer de faire appliquer les normes**	Référence au code et inspection habituellement faites pour chaque demande de permis**		Dans le présent budget	1
3. Passer en revue nos règlements et les modifier afin d'améliorer l'accessibilité universelle et respecter les objectifs présentés dans le schéma d'aménagement de Montréal (voir l'extrait du PMAD ci-dessous).		Dans l'attente d'une confirmation de Montréal au sujet de l'ampleur de l'objectif d'accessibilité universelle dans leur document.	Urbanisme		Le schéma a été adopté, mais il n'est pas encore en vigueur. Il entrera en vigueur au cours des deux prochains mois. Des amendements à nos règlements devront être adoptés dans les 6 mois qui suivront.	6 mois		

* Voir l'article 3.4 a) v) du Règlement de construction – (PC-2786)

** Niveau d'inspection selon le nombre de permis et le nombre restreint d'employés.

Objectif 3 du Service de l'urbanisme : passer en revue nos règlements et les modifier afin de s'assurer de :

« L'accessibilité universelle d'un bâtiment lors de l'approbation d'un projet soumis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou traité selon la procédure établie pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Des critères doivent chercher à réduire la différence de hauteur entre une voie publique et un étage du bâtiment et à favoriser l'aménagement de sentiers sécuritaires et éclairés entre un bâtiment et une voie publique. L'aménagement de cases de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite doit être favorisé à proximité des accès. » (Extrait du PMAD, Document complémentaire, ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PROJ_URBAINS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/SCHEMA_08_CHAP4.PDF).

7.3 Tableau – Objectifs et modifications 2016

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Comité d'accessibilité								
1. Élaborer une politique d'accessibilité universelle municipale pour la Ville de Pointe-Claire. Prévion des budgets nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique.		Collaboration en continu entre la Ville et tous les services.	La Ville et tous les services.	Projet de politique de mise en œuvre Échéancier Prévion budgétaire	Adoption de la politique par le conseil municipal en 2017.	Budget 2018	À déterminer	1
2. Aménagement accessible : intégrer de manière statutaire l'accessibilité dans les projets d'aménagement d'immeubles et des parcs		Participation à la préparation des budgets PTI pour s'assurer de l'accessibilité universelle des parcs et immeubles.	La municipalité et tous les services.	Évaluation en continu des projets actuels et des nouveaux projets à venir. Participation au comité de sélection pour un service professionnel.	Niveau d'accessibilité des nouveaux bâtiments et parcs.	En cours	Fiche PTI	1
3. Adopter une approche globale, transparente et transversale dans le but de rendre accessible ou d'améliorer l'accessibilité des programmes, équipements et services	Déterminer l'ordre de priorité des projets par rapport aux coûts.	Identifier les ressources budgétaires investies par la Ville de Pointe-Claire.	Communications et tous les autres services.	Faire les demandes budgétaires opérationnelles dans le but d'offrir ou d'améliorer les programmes, équipements et services pour personnes handicapées de la Ville de Pointe-Claire.	Nombreuses améliorations aux programmes et services, et achat de nouveaux équipements pour les personnes handicapées.	En cours	Stratégie de direction Budget opérationnel (1%)	1
4. Mettre en œuvre le programme de Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL)		Communiquer avec Altergo, l'organisme mandataire sur l'Île de Montréal	CSLDC Finances	Inscription au programme Ajustement de la tarification avec gratuité pour accompagnateurs	Membre VATL 2017	En cours	Gratuité	1
5. Continuer de rencontrer régulièrement les employés de tous les services	Garder tous les services et employés de la Ville informés et engagés dans l'accessibilité universelle.	Demande de représentation de chaque service.	CSLDC	Maintenir l'appartenance, la communication ainsi que le soutien continu.	Avoir un représentant par service au sein du comité.	En cours	-	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Communications								
1. Intégrer une section pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées dans le nouveau site Web de la Ville.	Aucun	Élément pris en considération dans la nouvelle structure du site Web.	CSLDC	Indiquer l'emplacement des bâtiments et des installations accessibles de la Ville sur la carte interactive en ligne.	La carte interactive est diffusée en ligne.	2016	-	1
2. Intégrer à la carte interactive du nouveau site Web l'accessibilité aux personnes handicapées des bâtiments et installations de la Ville.	Aucun	Identification de l'accessibilité des installations de la Ville et intégration du contenu	CSLDC	Rendre le plan d'action plus accessible sur le nouveau site Web.	Validation du nombre de clics obtenus par le nouveau document et réévaluation au besoin.	2016	-	1
Bureau administratif (CSLDC)								
1. Rénover le chalet du parc Kinsmen	Toilettes non accessibles	Rénovation du chalet pour le rendre accessible à tous	CSLDC, Ingénierie	Aucun	Les plans et la rénovation commenceront à l'automne 2016. Le conseil municipal a accepté la proposition et le budget pour le nouveau chalet, et on a tenu compte de l'accessibilité du bâtiment. Le comité d'accessibilité participe au projet en cours (avril 2016).	Automne 2016	0 \$	1
2. Accroître l'accessibilité de l'aire de pique-nique au parc de la Grande-Anse	Aucune table de pique-nique accessible	Acheter et installer une table accessible pour fauteuil roulant, pour le printemps 2016	CSLDC	Acheter une ou deux tables supplémentaires; inclure l'accessibilité dans le projet de rénovation du parc et du chalet	Étude de faisabilité pour la rénovation du parc à faire à l'automne 2016	Printemps 2017	2 000 \$ pour les tables	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Centre aquatique (CSLDC)								
1. Entrée de la rampe dans la piscine de 25 verges	Structure de la piscine. Changement dans la programmation des cours – moins d'espace le long du mur	L'analyse préliminaire d'ingénierie a été faite	Ingénierie	L'analyse continue.	Les plans ont été élaborés	2017	À déterminer	2
2. Programme de natation adapté		Le centre aquatique fait la promotion de tous les programmes et continue à offrir les leçons existantes et le programme de soutien aux enfants et aux adolescents	Centre aquatique	En cours		En cours		1
Club de canoë (CSLDC)								
1. Aider les membres vivant avec un handicap à participer aux programmes du Club de canoë	S'assurer que le personnel saisonnier est à l'aise pour aider les personnes vivant avec un handicap		Canoë Kayak Canada, Canoë Kayak Québec	Inviter les associations à venir essayer le Club	Accueil et soutien en continu à tous les athlètes. Soutien d'une athlète utilisant nos installations pour les Jeux paralympiques d'été 2016 à Rio de Janeiro, Brésil.	À déterminer	À déterminer	2
2. Le Club soutient un athlète paralympique cet été (septembre 2016)	L'athlète doit relever des défis personnels afin de se préparer pour cette compétition	Le Club a prévu et réalisé l'entraînement de janvier à avril 2016.	Canoe Kayak Canada, Canoe Kayak Québec	Continuer à soutenir les athlètes et les membres du Club		Été 2016	À déterminer	1
Loisirs (CSLDC)								
1. Offrir des cours gratuits pour adultes au nouveau centre d'entraînement extérieur de l'avenue Maywood	Pour répondre à un besoin dans la communauté, offrir une formation sur l'équipement	Nouveau parc (printemps 2015)	CSLDC Centre aquatique Ingénierie	Offrir des cours gratuits au public	Offre de cours gratuits aux aînés et au public en général, deux fois par semaine, de mai à novembre 2016.	Mai à novembre 2016	4 680 \$ 02-701-27-159	2
2. Améliorer l'accessibilité du chalet Arthur-Séguin	Demander une sonnette pour la porte arrière pour assurer l'accès à partir du stationnement	Faire la demande pour l'installation d'une nouvelle sonnette à l'entrée arrière afin de faciliter l'accès au bâtiment pour tous les visiteurs	CSLDC Bureau administratif Ingénierie	Continuer d'améliorer le chalet pour le rendre plus accessible	Deux nouvelles affiches pour l'accessibilité installées en décembre 2015, l'une indiquant l'avant du chalet et l'autre l'arrière, informant les visiteurs que le bâtiment est accessible à tous (par l'ascenseur à l'entrée du gymnase)	Été - Automne 2016	Installé par les Travaux publics Coût absorbé par les Travaux publics	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Loisirs (CSLDC) (suite)								
3. Sensibiliser la communauté et soutenir les Jeux olympiques spéciaux	Manque de sensibilisation aux besoins des personnes vivant avec un handicap	Publiciser la Semaine québécoise des personnes handicapées Dons des employés au BBQ prévu en juin 2016	CSLDC, Ville de Pointe-Claire, Ressources humaines, Altergo	Conférence pour les employés impliqués dans le Plan d'action des mesures d'urgence Participation de la communauté aux événements connexes Continuer à informer et sensibiliser les employés et la communauté	Pour promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées et la Semaine de sensibilisation aux personnes handicapées au Canada, juin et décembre 2015, des affiches et des annonces ont été installées dans tous les bâtiments municipaux et l'information a été diffusée sur le site Web de la Ville.	Juin et décembre 2016		1
4. Accroître l'accessibilité des transports pour les personnes âgées	Pas assez d'arrêts dans le parcours du programme Navette Or par taxi	Communication avec la STM	Programme d'aide au troisième âge et STM	Communication régulière et suivis avec la STM	L'ajout d'arrêts dans le parcours de la Navette Or par taxi a été très apprécié. Les aînés continuent de profiter du service et de le trouver très pratique.	Été - Automne 2016		3
5. Fournir un soutien et des ressources pour les enfants fréquentant tous les camps de Pointe-Claire (Comité d'intégration du programme composé de 4 employés municipaux)	Accessibilité des camps et programmes de Pointe-Claire qui pourraient ne pas avoir le soutien requis pour tous les campeurs (limitations physiques ou autres). Toutes les mesures requises seront envisagées avant de refuser les demandes.	Créer de nouveaux programmes, prêter assistance et trouver des solutions pour pouvoir accueillir tous les enfants dans nos camps.	Comité accessibilité, CSLDC (camps de jour) Altergo	Continuer la mise en œuvre du plan d'action et améliorer les services pour permettre l'accès aux camps pour tous (intégration)	Offrir à tous les enfants le soutien et la possibilité de pouvoir assister à tous les camps de jour de Pointe-Claire, aucun refus sans raison valable	En cours 2016	À déterminer	1
6. Augmenter le nombre d'accompagnateurs pour les camps	Pas assez d'accompagnateurs pour répondre à la demande	Augmentation du budget pour des accompagnateurs supplémentaires	CSLDC	Continuer de répondre à la demande pour l'été 2016	Deux accompagnateurs de plus	2016		2
7. Guide de référence pour aider les personnes vivant avec un handicap ou une condition médicale pendant une situation d'urgence		Le guide a été intégré au protocole de mesures d'urgences actuel et une demande de formation pour les employés a été faite à AIOHI et Altergo pour l'été 2016	CSLDC, Comité d'accessibilité Employés de la Ville AIOHI Altergo	Mises à jour en continu et formation annuelle	Mettre à jour la boîte à outils accompagnant le guide à l'intention des employés des lieux d'hébergement ou du centre de crise	En cours	À déterminer	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Loisirs (CSLDC) (suite)								
8. Envisager des améliorations à la programmation aux événements du service CSLDC en fonction du budget pour les achats de biens et services en matière d'accessibilité universelle (équipements pour camps de jour, centre des aînés, événements spéciaux)	Restrictions budgétaires de la Ville	Réévaluation en continu de tous les programmes et services de la Ville	CSLDC, Comité accessibilité	Continuer l'amélioration	Demande de budgets au sein des services et programmes pour les achats futurs d'équipements accessibles	En cours	À déterminer	1
9. Améliorer l'accessibilité des parcs et des équipements de jeux	Les équipements de jeux et de parcs ont un coût élevé par rapport au budget global	Déterminer quels parcs ont besoin de modifications pour les rendre plus accessibles à l'ensemble des enfants et des familles	Ingénierie, CSLDC	Continuer l'amélioration	Meilleure accessibilité pour tous	Demande PTI Budget 2017		1
Camps de jour (CSLDC)								
1. Fournir un soutien et des ressources aux enfants fréquentant les camps de Pointe-Claire (Comité d'intégration du programme)	Nouveaux équipements pour les enfants ayant un handicap	Ajouter un nouvel équipement aux dépenses	Comité accessibilité, CSLDC, Altergo	Continuer avec le plan d'action et améliorer les services pour rendre les camps entièrement accessibles (intégration)	Les enfants peuvent participer à tous les camps de Pointe-Claire; aucun refus sans raison valable; l'équipement est modifié	Juin 2016	Utiliser le budget actuel pour les camps	1
2. Augmenter le nombre d'accompagnateurs pour les camps	Pas assez d'accompagnateurs pour satisfaire la demande	Augmentation du budget pour des accompagnateurs supplémentaires	CSLDC	Continuer à répondre à la demande dans ce domaine pour l'été 2016	Un accompagnateur et un moniteur de plus en 2016	Été 2016	Augmentation pour 2016	2
Bibliothèque (CSLDC)								
Faire changer les portes d'entrée de la Bibliothèque centrale, car elles sont difficiles à ouvrir et le bouton automatique est souvent défectueux		Demande faite pour changer les portes	CSLDC	En cours		2016	À déterminer	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Centre culturel Stewart Hall (CSLDC)								
Communiquer avec les organismes qui soutiennent les personnes handicapées et les inviter à venir animer des activités à Stewart Hall et à la Galerie	-	Tentative de communiquer avec les organismes	Stewart Hall, CSLDC Communauté	En cours		2016	À déterminer	1
Gestion du territoire - Ingénierie et immeubles et Travaux Publics - Ingénierie								
1. Permettre l'accessibilité universelle au Chalet Terra-Cotta	-	Les plans d'agrandissement du chalet comprenaient des mesures qui ont été prises pour donner un accès complet à l'intérieur du chalet	Ingénierie et immeubles Loisirs Arch. Thibodeau	Réalisation du projet en 2016 avec ouverture prévue en mai 2017		Du 5 septembre 2016 au 30 mai 2017		
2. Permettre l'accessibilité universelle au chalet Kinsmen	-	Démolir le chalet et refaire un nouveau chalet de parc et de piscine répondant aux normes	Ingénierie et immeubles Loisirs Arch. V. Leclerc	Réalisation du projet en 2016 avec ouverture prévue en mai 2017		Du 5 septembre 2016 au 30 mai 2017		
3. Rendre la piscine de 25 verges au centre aquatique accessible à l'aide d'une rampe d'accès	-	Construire une rampe en 2017	Ingénierie et immeubles Loisirs Arch. Riopel	2016 : conception de la nouvelle rampe pour la piscine existante 2017 : construction		Du 1 ^{er} avril 2016 au 1 ^{er} septembre 2017		
Ingénierie et immeubles et Travaux Publics - Immeubles								
1. Améliorer l'accessibilité du réseau de sentiers piétons de la Ville	Certains sentiers ne sont pas accessibles en raison de l'absence de dépressions près des rues.	Identifier les sentiers nécessitant des ajustements pour une meilleure accessibilité. Faire approuver le plan par le comité de circulation et le conseil municipal.	Ingénierie et immeubles / Travaux publics	Le plan a été approuvé par le conseil municipal. Faire une estimation des travaux. Déterminer un échéancier de réalisation des travaux d'aménagement d'accès aux sentiers.	L'accès aux sentiers est amélioré En continu	2016	100 000 \$ (22-416-02-831)	1
2. Augmenter l'offre d'équipements de jeux accessibles au parc David-W.-Beck	La plupart des équipements de jeux pour enfants dans les parcs de la Ville ne sont pas accessibles.	Ajouter des modules d'activité accessibles dans l'aire de jeux existante.	Ingénierie et immeubles	Installer trois modules d'activité accessibles sur une nouvelle surface en béton à côté de la surface existante en sable.	Meilleure offre d'équipements de jeux accessibles	Automne 2016	17 000 \$ (22-416-22-832)	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Ingénierie et immeubles et Travaux publics – Immeubles (suite)								
3. Améliorer l'accès à divers bâtiments de la Ville	Plusieurs édifices publics n'ont pas toutes les installations requises pour les personnes à mobilité réduite.	Analyser la situation pour rendre ces bâtiments plus accessibles.	Ingénierie et immeubles	Déterminer les besoins. Effectuer une étude sur l'accessibilité universelle des bâtiments municipaux. Développer un plan de travail pour les années à venir.	Améliorer l'accès aux bâtiments municipaux.	2016	25 000 \$ (03-920-15-041)	1
4. Améliorer l'accès aux arrêts d'autobus	Certains arrêts d'autobus sont plus utilisés par des personnes à mobilité réduite et n'ont pas de bancs.	Identifier les arrêts d'autobus nécessitant l'ajout d'un banc.	Ingénierie et immeubles	Installation de bancs à certains arrêts d'autobus.	Meilleur confort pour les usagers du transport en commun.	Été 2016	6 500 \$ (22-416-42-832)	1
5. Améliorer l'accès aux installations extérieures de Stewart Hall	Certains sentiers du parc sont abrupts. Certains escaliers ont des mains courantes non conformes. Signalisation manquante ou insuffisante.	Analyser la situation en vue de réaménager certains sentiers et escaliers et d'installer une signalisation d'accessibilité.	Ingénierie et immeubles CSLDC	Procéder à un examen du parc. Réaménager certains sentiers et escaliers et proposer une signalisation d'accessibilité appropriée.	Meilleur accès aux équipements extérieurs. Meilleure signalisation d'accessibilité.	2016	100 000 \$ (22-416-02-832)	2
Ingénierie et immeubles et Travaux publics – Réseaux et espaces publics								
Améliorer l'accessibilité du réseau de sentiers piétons de la Ville	Certains sentiers ne sont pas accessibles en raison de l'absence de dépressions près des rues.	Un plan préparé par l'Ingénierie identifie les endroits problématiques à corriger.	Ingénierie	Consacrer 5 000 \$ du budget annuel de réfection des trottoirs à la correction de dépressions.	Liste d'endroits corrigés et total des dépenses	Décembre 2016	5 000 \$ (02-320-00-623)	1
Services administratifs – Finances								
Inclure une clause au sein de la politique d'achat de la Ville en ce qui a trait aux achats de produits ou services accessibles à tous les individus vivant avec un handicap.	En attente d'approbation de la nouvelle clause	Une clause générale à cet effet sera ajoutée aux appels d'offres le cas échéant, et les achats seront effectués pour répondre aux critères d'accessibilité.	Service de la planification financière	En cours		En cours	À déterminer	1

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Ressources humaines								
La Ville de Pointe-Claire est soumise à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi et a mis en place un programme PAÉ (programme d'accès à l'égalité) en 2009 afin d'accroître la représentativité des groupes cibles suivants : 1. Femmes 2. Minorités visibles 3. Autochtones 4. Minorités ethniques 5. Personnes handicapées								
1. PAÉ Informer les gestionnaires sur les objectifs du PAÉ.	Manque de sensibilisation des gestionnaires face au PAÉ et aux objectifs de la Ville	Présentation donnée à tous les gestionnaires RH par une conseillère de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.	Commission des droits de la personne et de la jeunesse	Offrir des séances d'information sur le PAÉ à tous les gestionnaires. Offrir des formations sur la gestion de la diversité aux gestionnaires des services				
2. Recrutement et embauche À partir de NJOYN produire des rapports pour connaître la représentativité des groupes cibles au niveau du recrutement et de l'embauche Afficher les postes sur des sites spécialisés afin de rejoindre les groupes ciblés.	Formation sur NJOYN requise afin de pouvoir produire ces rapports et ces analyses Identifier les sites spécialisés	Rencontre en mars 2016 avec une conseillère de CAMO		Utiliser les sites spécialisés sur une base régulière				
3. Modification des conditions de travail pour répondre aux besoins des employés handicapés Répertorier les adaptations déjà réalisées à la Ville. Identifier des organismes pouvant offrir des conseils sur les adaptations possibles en fonction de handicaps.		Analyse des besoins au fur et à mesure qu'ils sont signalés aux RH						

Objectifs	Obstacles	Mesures prises (réalisations)	Partenaires et/ou services responsables	Objectifs pour l'année à venir	Indicateurs de réussite	Échéancier	Budget	Priorité
Ressources humaines (suite)								
4. Emplois subventionnés ou stages en milieu de travail		Obtention d'une subvention d'EQ pour un employé « col bleu» Stage d'intégration en milieu de travail, non rémunéré, pour un étudiant autiste	C.R.O.M. : Centre de réadaptation de l'ouest de Montréal Programme CSMB de formation préparatoire au travail	Maintenir la subvention durant toute l'année et obtenir un renouvellement pour l'année suivante Renouveler le programme en 2016-2017. Faire en sorte que la Ville reconnaisse un employé qui parraine des stagiaires.	Mise en place du programme de reconnaissance des employés			
Urbanisme								
1. Améliorer l'accessibilité des bâtiments résidentiels	Le code de construction* n'est pas assez contraignant	Amender notre code de construction	Urbanisme	Faire appliquer le règlement selon les demandes	Aucune demande faite pour l'instant		Dans le présent budget	1
2. Assurer le respect des normes de construction en matière d'accessibilité		S'assurer que les normes sont respectées lors de chaque demande reçue	Urbanisme	Continuer de faire appliquer les normes**	Référence au code et inspection habituellement faites pour chaque demande de permis**		Dans le présent budget	1
3. Passer en revue nos règlements et les modifier afin d'améliorer l'accessibilité universelle et de respecter les objectifs présentés dans le Schéma d'aménagement de Montréal (voir l'extrait du PMAD ci-dessous).			Urbanisme	Faire appliquer la nouvelle réglementation	Adoption d'un amendement au règlement PIIA le 17 décembre 2015		Dans le présent budget	1

* Voir l'article 3.4 a) v) du Règlement de construction – (PC-2786)

** Niveau d'inspection selon le nombre de permis et le nombre restreint d'employés.

Objectif 3 du Service de l'urbanisme : passer en revue nos règlements et les modifier afin de s'assurer de :

« L'accessibilité universelle d'un bâtiment lors de l'approbation d'un projet soumis à un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ou traité selon la procédure établie pour un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI). Des critères doivent chercher à réduire la différence de hauteur entre une voie publique et un étage du bâtiment et à favoriser l'aménagement de sentiers sécuritaires et éclairés entre un bâtiment et une voie publique. L'aménagement de cases de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite doit être favorisé à proximité des accès. » (Extrait du PMAD, Document complémentaire, ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/PROJ_URBAINS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/SCHEMA_08_CHAP4.PDF).

SECTION 8

Conclusion

La Ville de Pointe-Claire s'engage à offrir des services extraordinaires et à maintenir tous les programmes adaptés et de soutien nécessaires pour l'amélioration des services pour toutes et pour tous.

Le rôle du Comité d'accessibilité est de veiller à ce que tous nos programmes soient mis en œuvre pour aider et accueillir les personnes vivant avec un handicap.

Le présent document sera revu et évalué chaque année et diffusé sur le site Web de la Ville (www.pointe-claire.ca).

COLLABORATEURS

Maxime Bronquard-Pharand – Conseiller au soutien à la mise en œuvre de la Loi,
Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en œuvre de la Loi, Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

Soutien auprès de la communauté

Tracy Wrench, coordonnatrice des loisirs, Association de l'Ouest-de-l'Île pour la déficience intellectuelle (AOIDH)

Membres du comité accessibilité de la Ville de Pointe-Claire

Micheline Bélanger – Planificatrice – Arts, culture et bibliothèques

Réjean Cauchon – Planificateur – Sécurité publique

Kathleen Finn – Responsable – Soutien communautaire et aide au 3^e âge

Steve Garwood – Responsable – Sports et installations

Guy Gendron – Ingénierie et immeubles

Louis-Philippe Meunier – Intégrateur – développeur Web – Communications

Louis Paquette – Architecte paysagiste

Alain Renaud – Coordonnateur – Permis et certificats

Erik Rolland – Surintendant – Travaux publics

Jane Stowe – Responsable – Finances et programmes spéciaux

Patricia Strati – Planificatrice – Loisirs et Centre aquatique

Jasmine Ugnat – Coordonnatrice – Développement du potentiel

Tracy Wrench, coordonnatrice des loisirs, Association de l'Ouest-de-l'Île pour la déficience intellectuelle (AOIDH)

Cynthia Homan – Conseillère municipale

ANNEXE

Bâtiments de la Ville

Bâtiments	Adresse	Ascenseur accessible	Rampe d'accès	Toilette	Commentaires
		pour personnes ayant un handicap	pour personnes ayant un handicap	pour personnes ayant un handicap	
Abri – chambre des vannes – parc Bourgeau	2B, av. Cartier	NR	NR	NR	
Aréna Bob-Birnie	58, av. Maywood	Non	NR	Oui	Premier étage (entre l'entrée principale et l'annexe)
Base de voile du parc de la Grande-Anse	90, ch. du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	NR	Non	
Bibliothèque centrale	100, av. Douglas Shand	NR	NR	Oui	
Bibliothèque Valois et Parrainage civique	68, av. Prince-Edward	Non	Non	Non	
Boulingrin de Pointe-Claire	260, av. Lanthier	NR	NR	NR	
Bureaux des associations Soccer / Baseball	100, av. Terra-Cotta	NR	NR	Oui	
Centre aquatique	60, av. Maywood	NR	NR	Oui	
Centre communautaire	81, av. Summerhill	Non	Non	Non	
Centre communautaire Noël-Legault	245, ch. du Bord-du-Lac – Lakeshore	Non	Non	Non	
Centre culturel Stewart Hall	176, ch. du Bord-du-Lac – Lakeshore	Oui	Oui	Oui (1 ^{er} étage)	
Chalet Bowling Green	17, av. de Lourdes	NR	Oui	Non	
Chalet – parc Arthur-Séguin	365, av. Saint-Louis	Oui	Non	Oui	2 nouvelles affiches
Chalet – parc Arthur-Séguin – piscine	367, av. Saint-Louis	NR	NR	Non	
Chalet – parc Bourgeau	5, av. Sainte-Anne	NR	Oui	Non	
Chalet – parc Bourgeau – piscine	5A, av. Sainte-Anne	NR	NR	Oui	
Chalet – parc Cedar Park Heights	20, av. Robinsdale	No	Non	Oui, 2 ^e étage	Toilette non accessible au 2 ^e étage
Chalet – parc Cedar Park Heights – piscine	22, av. Robinsdale	NR	NR	Non	
Chalet – parc Clearpoint	40, av. Killarney Gardens	NR	NR	Non	
Chalet – parc Hermitage	400, av. Hermitage	NR	NR	Oui, 2	
Chalet – parc Kinsmen	75, av. Drayton	NR	NR	Oui	
Chalet – parc Kinsmen – piscine	75, av. Drayton	NR	NR	Oui	Même bâtiment que pour le parc
Chalet – parc Lakeside	102, av. Ovide	NR	Non	Non	
Chalet – parc Lakeside – piscine	102B, av. Ovide	NR	NR	Oui	
Chalet – parc Northview	111, av. Viking	NR	NR	Non	
Chalet – parc Northview – piscine	111, av. Viking	NR	NR	Oui	

Chalet – parc Valois	40, av. Baie-de-Valois	NR	NR	Oui	
Chalet – parc Valois	85, av. Belmont	NR	NR	Non	
Chalet – parc Valois – piscine	40, av. Baie-de-Valois	NR	NR	Non	
Château d'eau	180, av. Duke of Kent	NR	NR	NR	
Château d'eau – Abri – chambre de contrôle	180, av. Duke of Kent	NR	NR	NR	
Château d'eau – Poste de chloration	180, av. Duke of Kent	NR	NR	NR	
Club de canoë	75, ch. du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	Oui	Oui	
Club de canoë	73, ch. du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	NR	NR	Entrepôt pour les canoës
Dômes d'entreposage – Travaux publics (2)	50, av. Terra-Cotta	NR	NR	NR	
Gare Valois – Ressources communautaires	114, av. Donegani	NR	Oui	Oui	
Guérite – dépôt à neige	2550, ch. de l'Aviation	NR	NR	NR	
Guérite – rampe de mise à l'eau	2A, av. Cartier	NR	NR	NR	
Hôtel de ville	451, boul. Saint-Jean	Oui	Oui	Oui	
Loisirs et parcs	94, av. Douglas-Shand	Non	Oui	Oui, 2	Rampe d'accès pour 1 ^{er} étage seulement
Maison Hyacinthe-Jammes-dit-Carrière	152, av. Concord Crescent	Non	Non	Non	
Poste de pompage – Réservoir Pointe-Claire	9997, autoroute Transcanadienne	NR	NR	Non	
Poste de quartier 5 (COMM)	395, boul. Saint-Jean	NR	NR	Oui	
Salle de tamis	246, ch. du Bord-du-Lac – Lakeshore	NR	NR	NR	
Service incendie Montréal et Cour municipale	401, boul. Saint-Jean	Non	Oui	Oui	
Surveillance communautaire	399, boul. Saint-Jean	NR	NR	Oui	
Travaux publics	50, av. Terra-Cotta	Non	Non	Non	
Unité de secours volontaire (USVPC)	2A, av. Victoria	NR	NR	Non	
Usine de traitement de l'eau	243, ch. du Bord-du-Lac – Lakeshore	Non	Non	Non	

NR: non requis